

28 novembre 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LATECOERE

(Eurolist)

Par courrier du 20 novembre 2007, complété par un courrier du 21 novembre 2007, la société Mondrian Investment Partners Limited (Fifth Floor, 10 Gresham Street, EC2V 7JD Londres, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 novembre 2007, par suite d'une acquisition d'actions LATECOERE, le seuil de 5% du capital de la société LATECOERE et détenir pour le compte desdits clients, 575 815 actions LATECOERE représentant 316 374 droits de vote (1), soit 6,69% du capital et 3,22% des droits de vote de cette société (2).

(1) Les actions déclarées (575 815 actions LATECOERE) font l'objet d'une gestion d'investissement discrétionnaire de la part de Mondrian Investment Partners Limited (« *[Mondrian] has sole discretion to trade all the LATECOERE share* »), étant précisé que Mondrian n'exerce de façon discrétionnaire les droits de vote attachés aux actions détenues pour le compte de ses clients que sur 316 374 d'entre elles.

(2) Sur la base d'un capital composé de 8 609 997 actions représentant 9 835 323 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.